

PROCÈS VERBAL

Réunion du premier Conseil d'École

Jeudi 21 octobre 2021

Madame LECOURT, directrice de l'école, a ouvert la séance à 18h.

Étaient présents :

- Mesdames BERNARDEAU, BOISNARD, PROVOST, CARVALHO, LAURENT, et Monsieur DINOCHAU, professeurs,
- Mesdames AMILCARO, PAPPENS, PAINEAU, Monsieur LAUNAY parents élus,
- Madame COULON, Adjointe au Maire, et, Madame PERDEREAU, Conseillère municipale

Étaient absents excusés :

- Monsieur MUDRY, parent élu,
- Monsieur HUARD, Responsables du Service Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes
- Monsieur TRIFAUT, Maire de la commune, Monsieur RENAULT, Conseiller Municipal
- Monsieur SIONNEAU, Inspecteur de l'Éducation Nationale
- Mesdames du RASED

Madame LECOURT propose un tour de table pour commencer ce premier Conseil d'École de l'année scolaire 2021/2022.

Madame LAURENT accepte d'être la secrétaire de séance.

1. Fonctionnement de l'école

☞ Rentrée 2020 : effectifs, organisation, ...

À ce jour, l'école accueille 121 élèves, venant de 101 familles.

On note un effectif stable par rapport à l'année passée.

Ces 121 élèves sont répartis dans 5 classes + 1 dispositif ULIS (Unité Locale d'Intégration Scolaire) comme suit :

↪ 19 CP dont l'enseignante titulaire est madame Aurélie GILLET

↪ 23 CE1 dont l'enseignante titulaire est madame Audrey PROVOST

↪ 25 CE2 dont l'enseignante titulaire est madame Magaly LAURENT

↪ 20 CM1/CM2 (10 CM1+10 CM2) dont l'enseignant titulaire est monsieur Thierry DINOCHAU

↪ 22 CM2/CM1 (11 CM1+11 CM2) dont l'enseignante titulaire est madame Cindy LECOURT

Les 12 autres élèves sont soutenus par le dispositif ULIS sous la responsabilité de madame Charlotte CARVALHO.

Tous les élèves du dispositif ULIS sont inclus, à des moments choisis de la journée, et pour des domaines d'enseignements précis, dans les autres classes.

Madame Audrey BERNARDEAU s'ajoute aux enseignants car elle assure la classe de Madame CARVALHO (le mardi), et celle de Madame LECOURT (le jeudi) qui est déchargée de classe un jour par semaine pour assurer sa fonction de directrice.

Quatre autres adultes travaillent à l'école:

- ☞ Madame Justine CHARPENTIER, Assistante de Vie Scolaire, affectée à 100% du temps scolaire à la classe ULIS, actuellement en congé maternité
- ☞ Monsieur Jean-Louis ASSEMAT, Assistante de Vie Scolaire, à 100% du temps scolaire, en remplacement de Madame Charpentier
- ☞ Madame Claire CAPDEVILLE, Assistante de Vie Scolaire, à 100 % du temps scolaire,
- ☞ Madame Angélique DABOUINEAU, Assistante de Vie Scolaire, à 75 % du temps scolaire (Temps partagé avec la maternelle).

☞ Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Les élections se sont déroulées le vendredi 8 octobre 2021 uniquement par correspondance. 189 électeurs étaient inscrits. 105 ont voté. Le taux de **participation** est donc de **55,5%** (46,8% en 2020-2021). 10 bulletins ont été déclarés blancs ou nuls, cela signifie un taux de **suffrages exprimés** de **90%**.

Une seule liste était proposée, comprenant 5 candidats au lieu de 6. Les 5 sièges ont été pourvus.

Les parents élus titulaires sont, par ordre alphabétique :

Mme AMILCARO, M LAUNAY, M MUDRY, Mme PAINEAU, Mme PAPPENS.

C'est Madame AMILCARO qui sera l'interlocutrice des parents élus auprès de la directrice de l'école.

☞ Vote du Règlement Intérieur de l'école

Le règlement intérieur rappelle les droits et devoirs des membres de la communauté éducative et spécifie les caractéristiques propres à l'école. Il est à revoter tous les ans. Il est donné pour signature à chaque famille, dès que possible après le premier Conseil d'École.

La proposition de Règlement est lue, commentée et complétée. Certains points ont été ajoutés (accès sur le temps scolaire ; sortie des élèves à 11h50 et 16h30)

Le Règlement Intérieur a été adopté à l'unanimité.

☞ Protocole sanitaire

Madame LECOURT rappelle que, tant que l'urgence sanitaire sera active, le protocole sanitaire primera sur le règlement intérieur, tout en appliquant ce dernier.

La rentrée s'est faite en niveau 2 (jaune), puis nous sommes repassés en niveau 1 (vert). Le protocole s'est donc assoupli. Celui-ci peut cependant repasser en niveau jaune si la situation se dégrade.

Le protocole sanitaire est commenté au conseil par madame LECOURT. Il est joint au règlement intérieur de l'école, pour signature et information aux familles.

Madame LECOURT dresse un bilan de ce protocole depuis la rentrée de novembre :

- Port du masque : les élèves ont appliqué le port du masque jusqu'au vendredi 1^{er} octobre.
- Zones de récréation : elles ont été mises en place de manière à limiter les brassages entre classes, sur les temps de récré mais aussi sur le temps de cantine. Madame LECOURT rappelle que ce zonage a été décidé en concertation avec l'inspection de circonscription, que notre école peut se permettre un non brassage strict, et c'est ce qui a été appliqué. Il a été supprimé le 4 octobre, mais pourra être remis en cas de passage en niveau 2.

- Lavage des mains : celui-ci est le plus fréquent possible.
- Réunions, équipes éducatifs, équipes de suivis : elles peuvent avoir lieu normalement, pour le moment, dans le respect des gestes barrières, selon les instructions du DASEN (directeur académique de l'éducation nationale)

☞ Sécurité à l'école

Madame LECOURT présente les exercices qui ont lieu dans l'année afin de s'assurer de la sécurité des élèves, personnels et des bâtiments.

☞ Exercice incendie : il a été réalisé le jeudi 30 septembre. Le temps d'évacuation a été correct.

☞ PPMS AI (Plan Particulier de Mise en Sureté Attentat/Intrusion) : dans le cas d'une intrusion de personne malveillante dans l'école (risque terroriste ou parents en colère). Le choix est porté sur le confinement dans les classes, lumière éteinte, en silence. La directrice précise que l'exercice sera réalisé après les vacances, les parents en seront informés.

☞ PPMS RM (Plan Particulier de Mise en Sureté Risques Majeurs) : dans le cas d'une grosse tempête, d'un accident de camion transportant des produits dangereux, ... Le choix est porté sur le confinement dans le bâtiment Ouest (côté grand portail), avec déplacement des classes Est. Un exercice doit être réalisé dans l'année, la date n'a pas encore été fixée. Compte-tenu du protocole sanitaire, l'équipe enseignante n'a pas pu organiser cet exercice l'année dernière. Il sera effectué dès que possible.

☞ Bilan des comptes 2020/2021 de la coopérative scolaire

La directrice commente le bilan financier (calculé du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021) de l'année scolaire 2020/2021 :

- 3 920,39€ de dépenses,
- 305,37€ de frais bancaires et cotisations assurances,
- 2450€ de subventions (municipalité et DAAC pour le projet théâtre),
- 845,50€ de bénéfices photos.

Pour rappel, la participation à la coopérative scolaire n'avait pas été demandée aux familles l'année dernière.

L'année 2021/2022 de la coopérative a démarré avec une trésorerie disponible de 4996,11 € (qui a légèrement diminué aujourd'hui, pour des achats de vie de classe : 4231,41€), et les budgets des projets de l'année sont encore à affiner.

L'appel à la coopérative scolaire a été fait. Pour le moment, 41 familles sur 100 ont participé. La directrice tient à rappeler que la coopérative scolaire sert à financer les projets des classes (abonnements de classe, confections de gâteaux, achats de matériel éducatif, achats de jeux, paiement des cars, ...). Pour exemple, le transport en car pour emmener les élèves de CM2 à Arnage a coûté 220€. Le devis que nous avons effectué pour emmener tous les élèves dans un musée en Mayenne est estimé à environ 2400€.

La photo scolaire a eu lieu lundi 18 octobre, nous aurons les bénéfices d'ici décembre.

Madame PAPPENS demande s'il y a eu une subvention de l'amicale des parents d'élèves. Madame LECOURT explique que n'ayant pas de projet de sortie important l'année dernière, l'équipe enseignante avait préféré ne pas demander de subvention de Récré'action, quitte à reporter sur cette année.

2. Vie de l'école

☞ PROJETS de l'année

Le thème de l'année choisi par l'équipe enseignante est « L'ART DANS TOUS SES ETATS ». L'équipe a commencé à réfléchir à une sortie scolaire, dans un musée. Des devis sont en cours. L'équipe enseignante souhaiterait également emmener les élèves voir des spectacles, et faire venir des intervenants en Art visuel (peinture, dessin, sculpture, ...) dans l'école. Des contacts ont été pris. Tout cela s'affinera après les vacances de la Toussaint.

☞ Sécurité routière

Les élèves de CM2 ont assisté à une journée d'éducation à la sécurité routière sur la piste CARBUPERA à ARNAGE, le vendredi 1^{er} octobre dernier. Madame LECOURT, qui les a accompagnés, explique le déroulement. Après une matinée à sensibiliser les élèves aux panneaux, aux véhicules motorisés et électriques, aux risques liés à la route en tant que piéton et cycliste, les CM2 ont pu mettre en pratique sur la piste en jouant les 2 rôles. Malgré une météo très capricieuse, les élèves ont beaucoup aimé et sont repartis chacun avec une attestation.

☞ Photographie scolaire

Elle a eu lieu le lundi 18 octobre. Cette année, les photos individuelles ont été faites dans les classes, les photos des fratries dans l'école ont pu avoir lieu ainsi que les photos de classe en extérieur. Nous avons également proposé aux familles de venir après la classe pour effectuer des photos avec les frères et/ou sœurs non scolarisés dans notre école. La directrice précise que le photographe a été très disponible sur cette journée, et très efficace dans la préparation des bons de commande qui ont pu être distribués aux familles ce jour –même.

☞ Interventions musique

L'école a la chance cette année de pouvoir bénéficier de l'intervention d'une DUMISTE, Virginie DUONG, intervenante musique. Chaque classe bénéficie d'une séance de 45 minutes par semaine, au cours de laquelle les élèves découvrent les instruments, des compositeurs, apprennent des chants, Dans l'idéal, l'équipe enseignante aimerait présenter tout ce travail en juin lors d'une représentation aux familles.

☞ Le Projet Théâtre

Le dispositif ULIS s'est engagé de nouveau, pour la 3^{ème} année, dans un projet de théâtre. Par l'intermédiaire de l'association TPA, Madame Carvalho bénéficie de 8h d'intervention. Une demande de subvention à la DRAC (**D**irection **R**égionale de l'**A**rt **C**ontemporain) a été faite. Madame CARVALHO explique que l'objectif est de faire venir une intervenante extérieure (comédienne) afin de construire un spectacle mêlant plusieurs contes. Madame Carvalho explique que ce travail théâtral met du sens sur le parler, développe l'oral et l'écrit.

Madame LECOURT et Monsieur DINOCHAU ont également fait une demande de subvention afin de pouvoir bénéficier également d'une intervenante comédienne. L'objectif est de créer un spectacle ayant pour thème « l'art », en mêlant cela aux interventions musiques.

Cependant, nous avons eu un premier retour nous précisant que seul un projet sur les 3 bénéficierait d'une subvention. Il est donc possible que certains projets n'aboutissent pas.

Madame Pappens, parent élue, demande si des représentations auront lieu si les conditions sanitaires le permettent. Madame Carvalho précise que l'an dernier, seul les parents d'ULIS ont pu assister. Cette année, l'objectif est de présenter un spectacle à toutes les familles.

☞ L'activité piscine

Toutes les séances se déroulent à la piscine de *Sittellia* à MONTFORT. Les CE1 et CE2 ont commencé dès le début de l'année. Ils bénéficient d'un créneau le lundi après-midi. Madame Provost indique qu'il y a 8 séances de prévue pour chaque classe, et que les enseignantes remercient les parents accompagnateurs, sans qui l'activité serait impossible. Le seul souci a été au niveau de l'organisation dans les vestiaires, compliquée par le protocole sanitaire. Monsieur Launay précise que les enfants font beaucoup de progrès en quelques séances. Les CP iront en dernière période.

☞ Les séances d'EPS au gymnase

Comme les autres années, la Mairie permet aux écoles de la commune d'utiliser les installations sportives, de janvier à mars, qui sont loin de l'école et exigent un transport en car. L'école bénéficie de 3 créneaux par semaine (2 classes à chaque créneau) : lundi, jeudi et vendredi après-midi. Cela aura lieu en période 3 et 4.

☞ Rencontres sportives

La directrice indique que toutes les classes se sont inscrites aux rencontres Enduro, pour lesquelles nous n'avons pour le moment aucune date.

3. Les partenaires

☞ Travaux dans l'école :

Réfection de la cour : la municipalité a réalisé les travaux de réfection de la cour cet été : plus de crevasses ni de bosses. Des tracés de jeux sont prévus (marquage des terrains, marelles, couloirs de course, ...). Des exemples de tracés souhaités par l'équipe enseignante ont été donnés à la municipalité. Madame Lecourt précise que cette nouvelle cour dégage plus de chaleur sous le soleil, et qu'elle glisse davantage avec les feuilles. Sur ce point, elle indique que les services techniques sont très réactifs pour le nettoyage de la cour.

Visiophone : des visiophones ont été installés dans toutes les classes. La directrice insiste sur le fait de sonner à l'interphone de la classe, même si le portail est ouvert. Elle explique que les portes centrales seront fermées à clef dès que l'urgence sanitaire sera levée, donc que les familles ne pourront pas entrer.

Câblage réseau et installation des vidéoprojecteurs, des tableaux : le matériel a été installé cet été. Tout le câblage a été refait, les vidéoprojecteurs sont en place mais vont être réinstallés à la Toussaint (trop hauts). L'équipe enseignante souligne des difficultés de connexions, dont la mairie été informée. Madame Lecourt précise que l'équipe enseignante a demandé deux lecteurs DVD/CD portables, les ordinateurs n'en disposant pas. Les enseignants souhaiteraient également une pochette pour transporter et protéger les ordinateurs.

L'équipe enseignante remercie une fois encore la mairie de ces investissements qui changent la manière de travailler.

4. Questions diverses

Question de parent :

- *Nous sommes nouveaux arrivants dans l'école mais nous aimerions savoir si il serait possible que les élèves n'arrivent pas en tenue de sport dès le matin mais qu'ils puissent se changer à l'école. Cordialement.*

Réponse de la directrice :

- *Nous n'avons pas de locaux permettant le changement de tenue des élèves. Le principal, pour les séances de sport, est qu'ils aient une paire de basket. Celle-ci peut être apportée dans un sac, et changée au dernier moment.*

Une question papier est arrivée après la date indiquée, elle sera traitée au prochain conseil d'école.

Un parent élu demande des renseignements concernant le site de la cantine. Peut-on s'y inscrire pour l'année ? Mesdames Perdereau et Coulon informent que oui, cela est possible. Et qu'en cas de souci, il ne faut pas hésiter à contacter la mairie

L'ordre du jour étant épuisé, madame LECOURT lève la séance à 19h15.

La directrice :
C. LECOURT

La secrétaire de séance: